L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI MATIN, 30 DECEMBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 30 DECEMBRE 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

Achetez vos Bonbons fins à 75 cents la livre, et la demi-livre à 40 cents. Fruits du pays cristallisés, à 60 cents, chez A. Lémanne, rue de Chartres No. 209.—Voyez l'annonce.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., au No 35, rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

Influence et Conséquences.

Ce dernier arrêt de la cour suprême aura sur les affaires de la ville la plus déplorable influence, et nous ne pouvons pas espérer que la Nlle-Orléans se relève. Une taxe de 15 mills, par l'ordre de la cour, en conflit avec la Constitution qui n'autorisait qu'une taxe de 10 mills, sera levée. Et la cour croit-elle qu'avec ces cinq mills de plus, arbitrairement imposés aux contribuables, la ville en sera plus riche? Nulles ressources venant de la taxe n'ont jamais enrichi aucune corporation; elles ne peuvent avoir cet effet surtout quand les taxes dépassent les revenus de ceux qu'on veut forcer à les payer.

Mais la preuve de ce que nous disons en est acquise. Quelle est la première cause de la gêne, nous devrions plutôt dire, de la ruine où nous sommes et d'où nous ne pouvons sortir? Cette cause n'est-elle pas dans les taxes de 3 0|0 que nous avons payées au gouvernement radical sur des propriétés accessées au double de leur valeur, pendant une série d'années? Cette exploitation ne s'élève-t-elle pas un instant à un point si monstrueux, que le parti démocrate, la dénonçant dans des meetings publics, prit l'engagement de ne jamais payer les dettes des radicaux, aussitôt que, reprenant autorité dans la ville et dans l'Etat, il aurait le pouvoir de nous en délivrer? Il n'a pas dit cela une fois, il l'a dit cent fois, et c'était le fond, c'était la substance de tous les discours démocratiques de l'époque.

Quand il a repris cette autorité, et quand il a pu l'exercer sans conteste, qu'a-t-il fait de ses promesses? Comment a-t-il exécuté ses engagements? Il n'en a exécuté aucun. Et bien plus, il s'est empressé de reconnaître les dettes de la ville beaucoup plus véreuses que celles de l'Etat, et privant cette ville de toutes les ressources qui auraient pu être employées à la réparation de tant de maux, il les a toutes consacrées au service de l'intérêt des dettes radicales. Et maintenant que nous sommes plus pauvres que nous ne l'avons jamais été, nous sommes menacés d'un surcroit de taxes qui en élèvera le taux juste où il était sous le gouvernement républicain. Et qui aura favorisé ce retour aux temps les plus horribles de notre histoire municipale? Le parti démocrate qui devenu le maître, et pouvant alléger le fardeau écrasant que nous subissons, en alourdit encore le poids par ses décisions judiciaires, ou par les décisions de ses cours, ce qui est absolument la même chose.

Est-ce que, par hasard, le parti républicain n'avait pas assez semé de ruines ici, pour que le parti démocrate, le vrai parti de l'Etat, voulût y ajouter les siennes?

Cela résulterait de la teneur du dernier arrêt prononcé par la Cour Suprême. Il faut des taxes pour relever la Nouvelle-Orléans: C'est ce que disaient les radicaux en 1870, et plus les taxes seront élevées plus la corporation sera riche. C'est vrai, mais non le peuple. Les hommes qu'elles enrichiront seront ceux qui les reçoivent, et qui en distribuent les sommes à ceux qui n'ont jamais contribué à son entretien.

Mais l'arrêt va plus loin qu'on ne pense, et nous croyons que celui qui l'a prononcé n'en a pas entrevu toute la portée, car nous ne voulons pas le moins du monde l'accuser de malédice. Ces matières d'économie politique et de finance peuvent lui être étrangères. S'il eut connu la ville, comme nous la connaissons, il eut compris que son arrêt n'atteignait pas seulement la ville, mais l'Etat lui-même, et que le règlement fait par la convention pour la dette d'Etat en est fortement menacé. Il y a ici moins de porteurs de bons d'Etat que de porteurs de bons à prime, parce que ces derniers sont divisables presque à l'infini. Mais le nombre de ces porteurs de bons d'Etat est considérable, car il nous faut inclure parmi eux ceux qui déjà avaient tenté de résister à l'opération de conversion exécutée sous le gouvernement de Kellogg. A défaut de ceux-là, à supposer qu'ils aient abandonné la partie, nous avons tous les porteurs de bons qui ont souffert à la réduction de l'intérêt établie par la convention et à la nouvelle réduction de 25 0|0 sur le capital, déjà réduit par la conversion de 1874.

Tous ces capitalistes ou créanciers n'attendent qu'un moment propice pour revenir sur le passé et annuler ce qu'il peut avoir fait de bon. Il ne s'agit plus de convocation de Législature en session extraordinaire, cela eut suffi à ces pauvres contribuables qui demandaient une charte, quand ce n'eut été que pour faire disparaître les dernières traces, non des méfaits, c'est impossible, mais des erreurs de l'administration et de principes du gouvernement républicain en cette ville. Il ne s'agit pas d'une convocation de législature, mais de bien d'autres choses; il s'agit de tout ce qui a été fait par la Convention et qu'il faut refaire mais d'une manière inverse, ce qui veut dire d'une manière favorable aux intérêts de ces créanciers porteurs de bons; il s'agit enfin de l'appel d'une autre Convention sur laquelle on compterait agir par des moyens plus puissants et plus effectifs que ceux dont on s'est servi à l'égard de la première.

La conspiration a pour but de faire rétablir l'intérêt des bons, fixé par les amendements de Kellogg, et de revenir à une taxe de 13 à 14 mills, ou plutôt de de 1 0|0 1|2, car Kellogg n'est pas resté assez longtemps à la tête du gouvernement d'Etat pour payer le 7 0|0 aux porteurs de bons. Kellogg est parti quand à peine la conversion à 4 0 0|0 était accomplie, et il n'a jamais été forcé de payer un service de 7 0|0 sur 13 millions ou 15 millions, eu égard aux contestations pendantes à propos de certaines classes de bons dont la légalité avait été mise en doute. Il est falu plus de 1 0|0 1|2 de taxe pour suffire au service d'un pareil intérêt,

Mais ce qui n'a pas été fait encore n'est pas perdu sans retour. Les considérants très développés du dernier arrêt de la Cour Suprême, peuvent s'appliquer tout aussi bien à la dette d'Etat qu'à la dette de ville, et si la ville, si appauvrie, si malheureuse, peut payer la gêne, on ne voit pas pourquoi l'Etat, pour ce qui concerne sa dette, ne pourrait pas en faire autant.

Cet arrêt de la Cour Suprême est donc un coup porté à la dette d'Etat, telle qu'elle a été réglée par la Convention, et les mécontents s'en serviront ainsi que du premier, pour agir sur l'esprit de la Convention nouvelle pour faire rappeler et annuler tout ce que sa devancière a fait. Le mot d'ordre est déjà lancé. De nombreux journaux de paroisse demandent, sous divers prétextes, la convocation d'une nouvelle convention, et notre journal sera bientôt peut-être dans l'infime minorité des journaux qui n'en veulent pas. Nous ignorons ce qui résultera de ce mouvement, mais nous disons pourquoi il a été inauguré, et c'est bien assez pour que chacun se mette sur ses gardes.

Faire le bonheur d'une femme n'est pas facile, sous certains rapports; mais quand il s'agit de lui plaire, en fait de chaussures, rien n'est plus facile—grâce à l'**Etoile Rouge.**

—Les messieurs fashionables peuvent se coiffer élégamment et à un bon marché surprenant chez Reinerth & Montardier.

Remise d'intérêt.

Nous ne pouvons croire qu'on ait eu le courage de répondre à MM. Rivet, Bayle et Saloy qui s'étaient présentés à l'hôtel de ville pour demander la remise de l'intérêt de 10 0|0 sur la partie additionnelle de taxe qu'ils avaient attaquée devant la cour suprême comme inconstitutionnelle, que cette remise ne leur serait pas faite et qu'ils subiraient la pénalité.

Cette pénalité ne concerne pas les gens qui plaident en pareille circonstance. Quand on a pour soi un article formel, précis, de la constitution, et surtout quand on peut alléguer pour soi encore un jugement de première instance, celui du juge Tissot, on ne peut opposer à cela une fin de non recevoir, car ce premier succès prouve que le procès n'était ni un procès de chantage, ni un procès de chicane. Les trois honorables citoyens qui ont demandé cette remise pour eux et leurs associés sont peut-être ceux qui s'empressent le plus de payer leurs taxes annuelles dans toute la ville, et nous ne comprenons pas qu'on ait pu d'emblée leur répondre comme on l'a fait.

Ils ne doivent pas cet intérêt, voilà ce qui est certain, n'ayant retardé le paiement de leurs taxes que parce qu'ils plaidaient à ce sujet. Si le Conseil tenait à cette rigueur, il nous ferait croire que ni le bon sens ni la justice ne sont entrés avec lui dans le gouvernement de la ville, et nous considérions l'exigence de l'intérêt de 10 0|0 en pareil cas comme une exaction. Le Conseil délibérera plus mûrement sur cette affaire et nous avons l'espoir qu'il ne voudra pas signaler le début de son administration par un trait de sévérité empirique non justifié et qui serait universellement condamné. Aucune des administrations précédentes que nous avons beaucoup connues n'eut voulu débuter ainsi.

THÉATRE ST-CHARLES—Grande affluence de monde avec la troupe anglaise d'opéra burlesque. Cette troupe fait sa fortune et celle du vieux Drury. Le parquet était foulé hier soir, les premières galeries étaient remplies de belles dames tandis que les secondes galeries étaient bondées de spectateurs. Mme Selina Dolaro à un jeu qui captive la foule, Miss Maria Williams ne produit pas moins d'effet et Miss Lizzie Mulholland a été brillante et pimpante. Le corps de ballet a été fort admiré. On ne pouvait se lasser de regarder et des deux yeux, je vous prie de le croire; on en aurait employé vingt, si on les eut eus à son service. Même pièce jusqu'à vendredi soir, et samedi grande matinée d'opéra burlesque.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Jeudi, dernière représentation de "l'American Girl. Vendredi soir ainsi que la matinée du jour de l'an, le grand succès de l'année dernière de Miss Davenport, "Leah". Samedi et dimanche soir: "London Assurance et Oliver Twist". Mlle Davenport paraîtra dans les deux rôles.

GRAND OPERA HOUSE. — Magnifique chambrée hier à ce théâtre et nouveau grand succès pour la troupe Gosche-Hopper. On jouait les "100 femmes" avec les maris Mormons. Il y a dans la pièce des traits de mœurs dignes d'être observés, car ils sont bien dans les choses les plus curieuses du monde. Miss Ada Gilman a enlevé encore son public hier soir, et les autres artistes n'ont pas moins bien rempli leurs rôles. On n'avait pas encore représenté ici les Mormons avec leurs femmes. De là l'immense intérêt de curiosité qui s'attache à ces tableaux. Même pièce, aujourd'hui.

Librairie Française—M. H. Billard, rue de Chartres 59, a vraiment un stock magnifique d'étrennes et qui achetées pour articles d'usage, seraient toujours utiles. En conséquence, nous les recommandons à l'attention de tout le monde, non seulement pour le jour de l'An, mais encore pour les jours qui suivront. Voici une liste de ces objets dont on reconnaîtra tout à la fois l'utilité et l'agrément:

Encriers bronze et cristal, Presse-papiers, **Boîtes couleurs-aquarelles.**
Albums à photographies,
Dominos, Lotos, Dominos,
Papeteries, Pupitres, haut style,
Plumes Porte-plumes, Porte-crayons or,
Parcheminas, reliures velours, ivoire, nacre et écaille,
Papeterie fantaisie,
Portefeuilles cuir de Russie, veau, etc., etc.
Scrap books, Autographs albums, Buvards, dernier genre.
Immense stock de livres à reliures riche pour étrennes.

Pantoufles nouveaux genres, pour dames, à **l'Etoile Rouge.**

—Reinerth & Montardier sont, sans contredit les premiers chapeliers de la ville.

☞ Par un avis inséré dans une autre colonne de ce numéro, on verra que notre ami affable et courtois, U. A. Gueringer, connu depuis si longtemps et si favorablement dans la maison P. P. Trioulou, vient de s'attacher d'une façon permanente au magasin d'articles de toilette pour hommes de M. B. T. Walshe, rue St-Charles, No 13, où il sera heureux de voir ses amis et le public en général.

Marseillaisade.—Mon cer, t'ai un cordonnier extraordinaire. Quand il me sauce, s'en ai pour deux printemps et encore ce ne finis samais sa satisfaire qu'à demi.

—Moi, se fais mieux que ça, s'achète des souliers au magasin et se les garde si longtemps que ce ne sont pas eux qui suzent—ce sont mes pieds.

—*Trouve de l'air!* Et ousque tu trouves cette marchandise!

—Eh! té! à l'**Etoile Rouge,** parbleu!

—Achetez vos chapeaux et vos casquettes au magasin le mieux assorti de la ville, au coin des rues Canal et Chartres.

Billets gagnants.—On verra dans nos colonnes d'annonces les certificats relatifs à neuf billets de la loterie de la Louisiane qui ont gagné une partie du gros lot de $100,000 au tirage du mardi, 14 décembre. Les gagnants sont MM J. Stichel et Jacob Shipsey, de New York, qui avaient acheté chacun un dixième du billet No 57,444, dont le numéro leur avait coûté une piastre chacun.

MM. J. H. Wilder et F. F. Bolts, de l'Indiana, et Mme S. C. McCaslin, du Massachusetts, Chelsea, Quatrième rue 62, avaient pris un cinquième chacun du même billet, qu'ils avaient payé deux piastres.

Un autre certificat de M. Gordon, courrier de la banque des Citoyens de la Louisiane, relat f à A. V. Chardavoyne qui, avec un dixième du billet 7176, a gagné sa part du second gros lot de $50,000, au même tirage.

Des citoyens de Ph ladelphie, F. A. Phillips et Benj. P. G. Clark, rue Chestnut 622, avaient pris chacun un dixième du billet 7176 qui avait gagné le second gros lot de $50,000, et certifient avoir été payés.

C. H. Conyers, de Georgie, avec une moitié du billet 701, a gagné sa part du quatrième gros lot de $10,000, au même tirage de la loterie de la Louisiane.

D'autres certificats attestent que W. S. Rogers, de Little Rock, Arkansas, a gagné avec le 10ème du billet de 94,160 sa part du quatrième gros lot de $10,000.

Le sieur Ferdinand Major, d'Alger, certifie qu'avec le 10ème du billet 71,921, il a gagné le cinquième gros lot de $5000, billet qui lui avait coûté une piastre.

M. James McDougal, de Wilmington, Car. du Nord, et A. H Kassing, de New-York, ont gagné chacun un dixième du 5e gros lot de $5000, tous jours au même tirage, ces dixièmes de billet leur ayant coûté une piastre chacun.

Enfin un heureux certificat concerne J. J. King, de New-York, et J. S. Lockwood, de Washington, Huitième rue No 1242, ont gagné chacun le 10ème de $5000 avec des billets qui leur avaient coûté une piastre chacun. Tous ces billets gagnants ont été payés comptant par des checks sur la compagnie de la Loterie de la Louisiane, sur la Banque nationale de la Louisiane. Voyez les annonces et les signatures.

Les dames désireuses de connaître les vertus de "l'Excelsior Kidney Pad", de notre section, etc., sont référées à Mme Wm. E. McKenzie, salon de Photographie, Toledo, Ohio. Voir l'annonce.

Achetez votre charbon, aux plus bas prix du Cumberland, Grand Lake Coal Co., coin des rues Gravier et Carondelet.

OPERA FRANÇAIS.

La Traviata—Robert le Diable.

La *Traviata*, qui sera donnée en matinée aujourd'hui, est un des opéras les mieux interprétés que l'on ait entendus ici depuis l'ouverture de la saison lyrique. Elle a servi au premier début de Mmes Ambre et Pilliard, de MM. Pellin, Mangé, Escala et Musmi. Mme Ambre est, à notre goût, ainsi que nous le disions déjà après la première représentation de la *Traviata*, la prima donna qui a le mieux chanté et joué le rôle de *Violetta* à la Nlle-Orléans. Son instinct l'avait bien guidée dans le choix de cette pièce, pour sa première apparition devant notre public. Elle ne pouvait manquer d'y charmer ses auditeurs; la foule secourue au théâtre de la rue Bourbon, le 9 novembre, pour faire connaissance avec la cantatrice, se retira enchantée de sa voix et de son jeu.

L'occasion est bonne aujourd'hui pour les personnes qui n'ont pas encore entendu Mme Ambre, si toutefois il y en a; bonne aussi pour celles qui l'ayant déjà appréciée dans le rôle de *Violetta*, sont disposées à renouveler, au prix d'un modique droit d'entrée, le plaisir qu'elles ont éprouvé à l'entendre une première fois.

C'est aussi dans la *Traviata*, que notre public a eu la primeur de la voix de M. Pellin et de celle de M. Mangé. Ces artistes dont il serait superflu maintenant de faire l'éloge, produisirent, le premier dans le rôle de *Rodolphe*, le second dans celui de George d'Orbel, une impression si favorable qu'elle dut leur donner confiance pour toute la campagne lyrique.

Qui ne serait heureux d'entendre la musique de Verdi interprétée par des artistes qui la comprennent si bien! Chez ce grand maître tout porte; pas de lieux communs, rien de banal; chaque phrase est l'enveloppe d'une idée. Personne ne surpasse Verdi dans la manière d'exprimer, par le dessin et le coloris des sons combinés, la situation donnée et les sentiments qu'elle fait naître chez les personnages que les acteurs représentent, et, par contre-coup, chez le spectateur.

Ce soir reprise de *Robert le Diable*. On se rappelle que ce grand opéra a été le premier début de Mlles Delprato et Nina Lablache, de MM. Tournié et Jourdan. Mlle Delprato reparaîtra avec plus de confiance, et sans doute avec beaucoup de plaisir, dans le rôle qui lui a valu son premier succès.

Mme Ambre remplira le rôle d'Isabelle. Elle y remportera, on ne saurait en douter, le même triomphe que dans le rôle de la reine *Marguerite* des *Huguenots*.

M. Tournié attaquera de nouveau le rôle de *Robert* avec la hardiesse que donnent à un artiste et la conscience de son savoir et une série de succès récents.

M. Jourdan est maintenant bien familiarisé avec son public; rien ne le gênera pour donner à *Bertram* l'énergie infernale et la tendresse paternelle qui se combinent dans l'âme de ce damné.

On retrouvera en M. Escala le gentil *Raimbaut* que l'on a déjà apprécié.

Nous rappellerons à nos lecteurs que c'est dans *Robert le Diable* que les trois premières danseuses et le corps de ballet se sont montrés pour la première fois, et que c'est Mlle Hennecart qui représente *Helene*, la supérieure des nonnes, dans la scène de la séduction.

A. M.

Décédé, hier après midi, à 5 heures moins dix, à l'âge de 55 ans, ESTÈVE E. BARABINO. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille, sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi Jeudi, à 4 heures précises. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence, No 285 rue Johnson, entre Esplanade et Kerlerec.

Décédé, à Barataria, paroisse Jefferson, sur son habitation Ida, le 29 décembre, à 8 1|2 heures du soir, J. PLACIDE CHAPRON, âgé de 33 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Chapron, Titus, Foulet Bayhi et Delfouy sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu Jeudi, le 30 décembre 1880, à 3 1|2 heures P. M. Le corps est exposé à la résidence de son beau frère Wm. Boulet, No 440 rue Bagatelle, près St. Claude

Clergé St Augustin.

Décédée hier, à environ dix heures du soir, Mlle LAURA DAWSON. Les parents, amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui. Le convoi partira de l'Eglise des Jésuites, à 4 heures du soir.

Société des Garçons Restaurateurs.—Décédé, hier soir, à 8 heures, CLÉMENT GAMAS, âgé de 34 ans, natif de la Nouvelle-Orléans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures p. m. Le corps est exposé rue Bagatelle No 601, entre Derbigny et Roman.

Tous les membres de la Société des Garçons Restaurateurs sont priés d'y assister.

P. ROQUES, Président.

Décédée à New-York, le 25 courant, Veuve JUDITH LEGENDRE née BEAUREGARD, à l'âge de 67 ans.

BOIS DE CHARPENTE

50,000 PIEDS. Seconde qualité, à $7 par mille pieds, délivré.

J. L. NEVERS,
315 Julia Street,
30d c—1m,2fps New Basin.

AVIS D'ELECTION—Société française d'assistance mutuelle de Jefferson—Conformément à l'article V de notre Charte, les élections annuelles de cette association auront lieu **Lundi, 3 janvier 1881**, au local habituel, No 516 rue du Camp, coin Ste Marie en face du marché des Magasins. Le scrutin sera ouvert à 12 h. M., et fermé au plus tard à 7 heures P. M. précises. Les officiers et les membres de toutes catégories souffrites d'y prendre part.

Par ordre du Président,
D. POCHELU.
M. DUTREY, Secrétaire 26 déc—16f

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

(Casernes et Versailles.)

Les officiers et membres de cette société sont par le présent AVIS NOTIFIÉS que l'ELECTION des OFFICIERS, pour l'année 1881, aura lieu le JEUDI 30 décembre 1880, à la salle habituelle des réunions.

A cette élection l'on votera aussi pour ou contre un amendement à l'article 24 de la Constitution.

Chaque sociétaire, en règle avec la société, pourra voter, soit en personne, soit par procuration, —de 2 heures à 7 heures après-midi, en présence de 3 commissaires et du secrétaire.

Le dépouillement des votes se fera aussitôt l'ajournement de l'Assemblée Générale Trimestrielle et Obligatoire de cette association, qui aura lieu le même jour et au même endroit, à 7 heures précises du soir.

Par ordre du Conseil d'administration.
F. D. SEGHERS,
E. A. PEYROUX, Président.
Secrétaire. 26 déc—28,29,30

Excursion à Mobile.

Prix pour le trajet aller et retour—($7) Sept piastres.

Partant le 31 décembre à 7 heures du matin. Le billet est bon pour le retour dans n'importe quel train le 1er janvier 1881.

J. H. SMITH,
29 déc—3f T. A. L. & N. R. R.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiana.

POUR LE 29 DEC.—CLASSE No 310.

Tirage de 4 heures P. M

20	34	58	52	48	68	29,	2	12	14	63	10	25	71

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les prix courants journaux, se font en public et journal sont dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature ce 29 déc. 1880—4 heures P. M

ADAM GUTH,
LOUIS H. FILIE,
Commissaires.

☞ Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux quotidiens, se font en public et journal sont dans les salons de la Compagnie.

AVIS.

GROGERIE et magasin de fourrage; les meilleurs marques de liqueurs et groceries. Ainsi que foin, maïs, avoine, son et la graine de coton etc., tonne par **BISCONTANI FERRERS**, à l'angle des rues Bayou et Bridge, Nlle-Orléans, La.

Toutes marchandises délivrées à domicile.
19nov—1 an

ULYSSE A. GUERINGER,

MAINTENANT AVEC

B. T. WALSHE,

No. 13, RUE ST. CHARLES.

Invite ses amis, ceux qui l'ont connu si longtemps chez "Tricou," à venir admirer l'honneur de leur patronage, et leur assure qu'à l'établissement de **M. B. T. Walshe**, 13, rue St-Charles, il peut leur offrir des marchés exceptionnels **en chemises et articles de toilette pour hommes** aux prix les plus modérés.

Le choix et la commande du stock lui étant confiés, il garantit qu'à l'avenir la réputation de **Walshe** sera parfaitement maintenue, et comme à l'ordinaire, les prix seront modérés pour des **marchandises de première qualité.**

ULYSSE A. GUERINGER.
30 déc—10f.

Avis.

AFIN de permettre à nos clients de faire leurs achats, notre magasin sera ouvert jusqu'à 2 heures de l'après midi, le DIMANCHE, 26 décembre 1880, et, le dimanche, 2 janvier 1881.

25 déc—8f. LÉON GODCHAUX!

Demande.

UNE bonne cuisinière trouverait de l'emploi, en s'adressant au No 193 rue Bourbon, près Dumaine. Inutile de se présenter sans d'excellentes recommandations.

30 déc—2f

Avis.

Nlle-Orléans, 20 décembre 1880.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de Joseph Mitchel et Jacob Shipsey, New-York, un dixième chacun du billet No 57,444, tirage à numéro simple, Classe "M" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 décembre 1880. Les dits billets ayant coûté la somme de Une Piastre chacun au bureau de M. Jacob Shipsey, No 124 Bowery, New-York, et M. A. Dauphin, Nlle-Orléans, Lne, et que les montants leur en ont été promptement payés en chèques sur la Louisiana National Bank, sur presentation des billets aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT,
Agent de la Compagnie de l'Express du Sud.
29 déc—3f PP Nlle-Orléans, Lne

Avis.

Nlle-Orléans, 27 décembre 1880.

LE soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de J. H. Wilder et F. F. Bolts, Fort Wayne, Indiana, et Mme S. C. McCaslin, No 64 rue Quatrième, Chelsea, Massachusetts, un cinquième chacun du billet No 57,444, tirage à numéro simple, classe "M" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Mille Piastres, mardi, 14 décembre 1880, les dits billets ayant coûté la somme de Deux Piastres chacun, au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Louisiane, et que les montants leur en ont été promptement payés par chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, agent.
Compagnie de l'Express du Sud.
29 déc—3f PP Nouvelle-Orléans, Lne

Avis.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1880.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de A. V. Chardavoyne, par l'entremise de W. H. Simon & Co., banquiers, Huntsville, Ala., un dixième du billet No 7176, tirage à numéro simple, Classe "M" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille piastres, le mardi, 14 décembre 1880, le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New-York, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, agent.
Compagnie de l'Express du Sud.
29 déc—3f PP Nouvelle-Orléans, Lne

Avis.

Nlle-Orléans, 27 décembre 1880.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de J. A. Phillips, No 622 rue Chestnut, Philadelphie, Penn, de Benj. P. G. Clark, Bigbite, compte de Lippincott, Philadelphie, un dixième chacun du billet, No 7176, tirage à numéro simple, Classe "M" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Second Gros Lot de Cinquante Mille Piastres le mardi, 14 décembre 1880 les dits billets ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que les montants lui en ont été promptement payés en chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la Compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent,
Compagnie d'Express du Sud,
Nouvelle-Orléans, Lne.
F. B. LHOSTE,
Commis en change et à l'escompte de la Louisiana National Bank of New Orleans, La.
29 déc—3f PP

Avis.

Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1880.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection de C. H. Conyers par l'entremise de MM. J. J. Howard & Sons, banquiers, Centreville, Ohio, la moitié du billet No 701, tirage à numéro simple, Classe "M" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 14 décembre 1880, le dit billet ayant coûté la somme de cinq piastres au bureau de M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans Louisiane, et que le montant en a été promptement payé en un check sur la Louisiana National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

E. B. LHOSTE,
Commis en change et à l'escompte de la Louisiana National Bank de la Nouvelle-Orléans, La.
29 déc—3f PP

Avis.

Nouvelle Orléans, 27 décembre 1880.

LES soussignés certifient qu'ils avaient en collection pour le compte du National Bank of the Commonwealth of Boston, Mass., W. S. Rogers, bureau du Democrat, Little Rock, Ark., un dixième chacun du billet No 94,160, tirage à numéro simple, Classe "M" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, mardi, 14 décembre 1880, les dits billets ayant coûté la somme de Une piastre chacun au bureau de F. F. Crosby, agent de la Nouvelle-Angleterre, No 265 rue Washington, Boston, Mass, et M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Lne, et que les montants leur en ont été promptement payés en chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.

R. W. CASON,
Agent L. et N. R. R. Co's Express.
T. M. WESCOAT, Agent,
Compagnie de l'Express du Sud,
29 déc—3f PP. Nlle-Orléans, Lne.

Avis.

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1880.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de un dixième du billet No 71,921, tirage à numéro simple, Classe "M" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le cinquième gros lot de cinq mille piastres, mardi, 14 décembre 1880, le dit billet ayant coûté la somme de une piastre au bureau de M. A. Dauphin, Nlle-Orléans, Lne., et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

FERDINAND MAJOR,
Lunesburg, Alger, Lne.

Avis.

Nlle-Orléans, 27 décembre 1880.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de James McDougal, Wilmington, N. C., et A. H. Kassing, No 1411, 24 Avenue, New York City, un dixième chacun du billet No 71,921, tirage à numéro simple, classe "M" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le cinquième Gros Lot de Cinq Mille Piastres, mardi, 14 décembre 1880, les dits billets ayant coûté la somme de Une Piastre chacun, aux bureaux de C. M. Harris, Wilmington, N. C., et de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New-York, et que les montants leur en ont été promptement payés par des chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT,
Agent de la Compagnie de l'Express du Sud.
29déc—3f PP Nlle-Orléans.

Avis.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1880.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de J. J. King, New York, et J. S. Lockwood, No 1242 Huitième Rue, N. O., Washington, D. C., un dixième chacun du billet No 81,869, tirage à numéros simples, classe "M" dans la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Cinquième gros lot de Cinq Mille Piastres, mardi 14 décembre 1880, le dit billet ayant coûté une piastre au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et le montant en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT,
Agent de la Compagnie de l'Express du Sud.
Nlle-Orléans, Lne. 29 déc—3f PP

W. FRANTZ H. OPITZ

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. ROUNET & Cie.,

Montres, bijouterie,

65 rue Royale,

Entre Bienville et Conti

Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE

ET MONTURE DE

DIAMANTS.

DIAMANTS.

N.B.—A toute sorte de bijouterie plaquée.
7oct—6f 1an DMoV

ANCIENNE MAISON MOREAU

H. DAMIENS,

COIN ROYALE ET TOULOUSE,

ANNONCE respectueusement à sa clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir de Paris, par les steamers Texas, Canos et Nuremberg.

UN VASTE ASSORTIMENT DE MARCHANDISES NOUVELLES,

dont nous donnons ci-contre un faible aperçu:

GANTS de toutes sortes, GANTS DE PEAU pour hommes et pour dames, GANTS de laine, de drap, de mérinos, pour dames et enfants.

Un très joli choix de LAINAGES, MANTEAUX d'enfants, CHALES et PELERINES pour dames; JUPONS tricot laine, BAS, GUETRES, MANCHETTES et PIGNEIS LAINE pour enfants. FOURRURES **Manchons, Palatines, Boas** pour dames. **Manteaux de fourrures** pour enfants, très jolis sets de **Manchons et Boas** fausse hermine pour fillettes.

CHEMISES blanches et couleurs à gole et sans cole: FAUX COLS, MANCHETTES et DEVANTS DE CHEMISES, GILETS et CAFECONS flanelle, mérinos et tricot coton, CHAVATES derniers genres, PORTE-MONNAIES nouveaux, CANNES, PARAPLUIES et ENTOUCAS, CHAUSSETTES, BRETELLES, PEIGNES, BROSSES, etc. PARFUMERIES des meilleures fabriques de Paris, Lubin, Pinaud, Coudray, Société hygiénique, Jean Marie Farina.

L'attention des dames est spécialement appelée sur les articles suivants **Cravates** nouvelles, **Dentelles, Rubans, Broderies, Gravatures, Franges, Boutons** haute nouveauté. Un très beau choix de **Peignes à chignon, Epingles pour coiffures, Bijouterie fine, Eventails de théâtre, Jumelles.**

LAINES A BRODER de toutes nuances et MERCERIES de toutes sortes.

Attendu par le steamer St-Louis: 2 caisses BONBONS FINS FRANÇAIS, CHOCOLATS et FRUITS GLACÉS.

La Grande Exposition Annuelle
—DE—
JOUETS D'ENFANTS

Porcelaines, Sujets bisc uite, Cristaux de Baccarat, Bonzes, Boîtes et Corbeilles à ouvrage, Bottes à musique, Parfumeries, Portemonnaies, Vide Poches, Encriers, Porte-Montres, Eventails, etc. etc. **Articles de fantaisie pour Cadeaux de Noël et de Jour de l'An, est prêt.**

Les clients de la maison, le public en général sont respectueusement invités à la visiter.

N. B.—Les prix sont modérés et tous marqués en chiffres connus.
30nov—1m D MoJ

DEPOT DE

GLACES FRANÇAISES

—ET—

Magasin d'Art.

L. UTER,

38..... RUE ROYALE.....38

Le plus vaste et le plus riche assortiment de

GLACES FRANÇAISES POUR CHEMINEES

—ET DE—

TRUMEAUX

qu'il y ait au Sud de toutes les genres de toutes les grandeurs et de toutes les prix aussi la collection la plus complète et recherchée de

GRAVURES

—ET DE—

PHOTOGRAVURES,

dans cadres des plus élégants et les plus artistiques.

Un immense assortiment de STORES POUR FENETRES CORNICHES, LOUPES DE RideAUX, CHROMOS PORTRAITS et CADRES DE PORTRAITS de toutes descriptions aussi MATERIAUX POUR ARTISTES, MOULURES DE PORTRAITS ET DE CHAMBRES CORDES A PORTRAITS et CORTINES.

Les ordres de la campagne, en gros et en détail exécutés promptement.
1déc—

A. LEMANNE,

209 CHARTRES.

JOLI assortiment de **BOITES et SACS** fantaisie.

BONBONS extra fins à 75 cents la livre

MÉLANGE 1|2 fin à 35 cents

1000 livres **FRUITS** du pays cristallisés et

ANANAS,

à 60 cts la livre. Toute variété de GATEAUX glacés et ornés au plus bas prix.

22déc—au 1er janv

CADEAUX POUR LES FÊTES

AUX PRIX DE MANUFACTURE.

Un vaste assortiment pour garçon

—DE—

Bottes à outils, scies à main, hches, pelles d'enfant et tricycles

POUR FILLES.

Fourneaux jouets, cuisines jouets,